

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
- Compte-rendu des
opérations en vertu de la
délégation de Monsieur le
Président.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
17/09/19

Date d'affichage :
17/09/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 67

Nombre de Conseillers
votant : 67

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 23 SEPTEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, M. Jacques HERY représenté(e) par M. Olivier TOURNAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Vincent SAVELLI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Il est proposé au Conseil de prendre acte du compte-rendu, ci annexé, des opérations effectuées par Monsieur le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 65 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190923-47141-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/19

Publication : 24/09/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

COMPTE RENDU AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à la délibération du Conseil communautaire du 16 janvier 2017 donnant délégation au Président pour accomplir les attributions définies dans lesdites délibérations pour la durée du mandat, j'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations effectuées à ce titre :

1. Etablissement d'un avenant n° 1 à la convention du 26 juillet 2017 avec l'Association MX PARK CLASTRES relatif à l'occupation d'un terrain au sein de la ZAE Clef des Champs (Décision en date du 4 juin 2019).
2. Etablissement d'une modification de marché avec la société OPERIS relative à l'acquisition et la maintenance de modules (Décision en date du 5 juin 2019).
3. Adhésion à l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PARCS ZOOLOGIQUES pour l'année 2019 (Décision en date du 5 juin 2019).
4. Règlement à la société GUEUDET du montant de la franchise en vigueur suite aux réparations effectuées sur le véhicule immatriculé DM-272-MT (Décision en date du 5 juin 2019).
5. Etablissement de deux conventions avec la société HEC PARIS relatives à la formation « Executive Coaching d'Organisation » (Décisions en date du 6 juin 2019).
6. Etablissement d'une convention avec la société CERA JEAN PAJOR relative à la formation « FCO Marchandises » (Décision en date du 6 juin 2019).
7. Etablissement de deux conventions avec les sociétés VEOLIA et SUEZ RV.OSIS EST relatives aux dépôts de matières grasses et de matières de vidange à l'usine de traitement des eaux usées de Gauchy (Décision en date du 7 juin 2019).
8. Renouvellement d'une convention avec la société SQ PRESS relative à la location d'un bureau à l'Espace Créatis (Décision en date du 18 juin 2019).
9. Etablissement d'accords-cadres à bons de commande avec la société GOUJON BUREAU relatifs à l'acquisition de mobilier, de sièges de bureau, de vestiaires et rayonnages (Décision en date du 18 juin 2019).
10. Règlement d'honoraires au Cabinet d'avocats LANDOT ET ASSOCIÉS dans le cadre d'une affaire relative au recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Décision en date du 18 juin 2019).
11. Etablissement d'une convention avec l'Association DAUPHINS SAINT-QUENTINOIS relative à la mise à disposition de la Piscine de Gauchy pour la répétition et l'organisation d'un gala de natation synchronisée (Décision en date du 19 juin 2019).
12. Etablissement d'une convention avec la société API relative à la fourniture de repas en accueils de loisirs (Décision en date du 19 juin 2019).
13. Etablissement d'une convention avec la société FISCALITÉ ET TERRITOIRE relative à la formation « La fiscalité des EPCI » (Décision en date du 19 juin 2019).
14. Etablissement d'une convention avec la société AD VITAM relative à la formation « CACES R 389 formation – tests recyclage » (Décision en date du 19 juin 2019).

15. Etablissement d'une convention avec la société PASADENA CONSULTING relative à la formation « Certificat pratique de médiation en entreprise » (Décision en date du 19 juin 2019).
16. Etablissement d'une convention avec l'ASSOCIATION AGRÉÉE DE PROTECTION DE LA PÊCHE ET DE MILIEUX AQUATIQUES relative à la mise à disposition d'une salle, dans le cadre des ateliers pêche nature, de réunions et d'assemblées générales (Décision en date du 19 juin 2019).
17. Etablissement d'un accord-cadre à bons de commande avec la société ORTEC relatif à la maintenance et l'entretien des réseaux d'assainissement EU EP et des pompes de relevage dans divers bâtiments (Décision en date du 20 juin 2019).
18. Règlement d'honoraires à la société d'avocats CARBONNIER LAMAZE RASLE ET ASSOCIÉS dans le cadre de l'exécution des jugements relatifs au contentieux de la Base Urbaine de Loisirs (Décision en date du 20 juin 2019).
19. Remboursement effectué par la SMACL Assurances relatif aux dommages causés sur le véhicule EG-062-DB suite à un sinistre (Décision en date du 24 juin 2019).
20. Etablissement d'une convention avec l'INSTITUT MÉDICO EDUCATIF LA TOMBELLE relative à la mise à disposition du Parc d'Isle, pour l'organisation d'une course à pied (Décision en date du 25 juin 2019).
21. Remboursement effectué par la SMACL Assurances relatif aux dommages causés sur une clôture de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois dans la commune de Remaucourt suite à un sinistre (Décision en date du 26 juin 2019).
22. Etablissement d'une convention avec l'entreprise FAPAGAU relative à l'organisation d'une course relais au Parc d'Isle (Décision en date du 27 juin 2019).
23. Etablissement d'une convention avec LA CROIX ROUGE FRANÇAISE relative à un dispositif de secours à l'occasion de la Fête du Parc d'Isle (Décision en date du 27 juin 2019).
24. Etablissement d'une convention avec l'entreprise SOPROCOS relative à l'organisation d'un relais sportif au Parc d'Isle (Décision en date du 27 juin 2019).
25. Etablissement d'une convention avec la société CERA JEAN PAJOR relative à la formation « FCO Marchandises » (Décision en date du 27 juin 2019).
26. Etablissement d'une convention avec la société GRETA relative à la formation « PF – CACES R372 CAT 1 » (Décision en date du 27 juin 2019).
27. Etablissement d'une convention avec la MAIRIE DE MONTECOURT-LIZEROLLES relative à la mise à disposition de locaux communaux et de prestations de restauration dans le cadre des accueils de loisirs (Décision en date du 27 juin 2019).
28. Etablissement d'un avenant n° 1 au bail du 23 août 2017 avec la société ENEDIS relatif à l'occupation d'une partie d'un immeuble (Décision en date du 28 juin 2019).
29. Etablissement d'un marché avec la société TEOS relatif aux travaux de réfection du réservoir sur Tour de Jussy (Décision en date du 1^{er} juillet 2019).
30. Etablissement d'un marché avec la société OTIS relatif à l'extension et la restructuration de la piscine Jean-Bouin à Saint-Quentin (Décision en date du 1^{er} juillet 2019).
31. Etablissement d'un accord-cadre à bons de commande avec OLISYS relatif à l'acquisition de matériels bureautiques spécifiques et de matériels pour graphistes (Décision en date du 1^{er} juillet 2019).

32. Etablissement d'un contrat avec la société TRANSDEV relatif à une prestation de service de transport en commun (Décision en date du 2 juillet 2019).
33. Etablissement d'une convention avec la société EVOTECHDRIVE relative à la mise à disposition du circuit de vitesse du Pôle Mécanique de la Clef des Champs (Décision en date du 2 juillet 2019).
34. Etablissement d'une convention avec l'association TEAM ZONE ROUGE relative à l'occupation temporaire de la piste d'accélération du Pôle Mécanique de la Clef des Champs (Décision en date du 2 juillet 2019).
35. Remboursement effectué par ALLIANZ IARD relatif aux dommages causés sur la tôle de bardage de la déchèterie Ouest suite à un sinistre (Décision en date du 2 juillet 2019).
36. Etablissement d'une modification de marché avec la société INEO relative à l'aménagement de la ZAE la Clef des Champs (Décision en date du 2 juillet 2019).
37. Etablissement d'une modification de marché avec la société TPA relative aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées et d'eau potable (Décision en date du 2 juillet 2019).
38. Etablissement d'une convention avec le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PÔLE ÉDUCATIF DE GRUGIES relative à la mise à disposition de locaux communaux et de prestations de restauration dans le cadre des accueils de loisirs (Décision en date du 3 juillet 2019).
39. Etablissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec LES VOIES NAVIGABLES DE FRANCE (Décision en date du 3 juillet 2019).
40. Etablissement d'une convention avec la société ET VOIX LÀ ! relative à la formation « Mieux se connaître grâce à l'outil MBTI / CCTI pour mieux manager et mieux s'adapter aux situations à fort enjeu » (Décision en date du 4 juillet 2019).
41. Etablissement d'une convention avec la société FORMATION SECOURISME INCENDIE relative à la formation « SSIAP 1 » (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) (Décision en date du 4 juillet 2019).
42. Etablissement d'une convention avec la société ET VOIX LÀ ! relative à la formation « Améliorer son impact en prise de parole avec un travail en adéquation sur le fond et la forme » (Décision en date du 4 juillet 2019).
43. Etablissement d'une convention avec la société PERFORMANSE relative à la formation « PERF ECHO – Partie 2 + PERF MANAGER (Evaluation des compétences comportementales en situation professionnelle) » (Décision en date du 4 juillet 2019).
44. Etablissement d'une convention avec la société SOCOTEC relative à la formation « SSIAP 2 » (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) (Décision en date du 4 juillet 2019).
45. Modification de la régie d'avances et de recettes relative au Circuit Automobile de Clastres (Décision en date du 8 juillet 2019).
46. Etablissement d'une convention avec Monsieur Matthieu GRESSIER dans le cadre de l'obtention d'une certification en coaching d'organisation (Décision en date du 8 juillet 2019).

47. Etablissement d'une convention avec Monsieur Olivier PETIT dans le cadre de l'obtention d'une certification en coaching d'organisation (Décision en date du 8 juillet 2019).
48. Etablissement de deux conventions avec la société VEOLIA et l'EURL CAVENNE SERVICES relatives aux dépôts de matières graisseuses et de matières de vidange à l'usine de traitement des eaux usées située à Gauchy (Décision en date du 9 juillet 2019).
49. Etablissement d'une convention avec la société TESSERACT SOLUTIONS relative à la location d'un bureau à l'Espace Créatis (Décision en date du 9 juillet 2019).
50. Etablissement d'une convention avec la société STOCK AUTO relative à la mise à disposition de véhicules utilisés dans le cadre des stages organisés par le Ministère de l'Intérieur, sur le site du Pôle Mécanique de la Clef des Champs (Décision en date du 10 juillet 2019).
51. Etablissement d'une convention avec le SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L' AISNE relative à la mise à disposition de matériels médico-secouristes destinés à l'ambulance du Pôle Mécanique de la Clef des Champs (Décision en date du 10 juillet 2019).
52. Etablissement d'une convention avec l'association CLUB GOLF ILE-DE-FRANCE relative à la mise à disposition de piste d'accélération du Pôle Mécanique de la Clef des Champs pour l'organisation de la manifestation « VW DAYS » (Décision en date du 10 juillet 2019).
53. Etablissement d'une convention avec la VILLE DE SAINT-QUENTIN relative à la mise à disposition temporaire de personnel pour la vérification de mise en fonction du système de chloration du bassin de la plage de l'Hôtel de Ville (Décision en date du 11 juillet 2019).
54. Etablissement d'une convention précaire avec le FOOD-TRUCK « LE CAMION À PIZZA » relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de petite restauration dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 12 juillet 2019).
55. Etablissement d'une convention précaire avec le FOOD-TRUCK « LA MARMITTE » relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de petite restauration dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 12 juillet 2019).
56. Etablissement d'une convention avec la chaîne de télévision C8 DIRECT AUTO relative à l'occupation temporaire de la piste d'accélération et du circuit du Pôle Mécanique la Clef des Champs (Décision en date du 12 juillet 2019).
57. Etablissement d'une convention avec la RÉGION HAUTS-DE-FRANCE relative à la participation de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au Salon Global Industrie 2019 (Décision en date du 15 juillet 2019).
58. Etablissement d'une convention avec la société PANATEC relative à la formation « Prise en main des équipements ITV » (Décision en date du 17 juillet 2019).
59. Etablissement d'une convention avec la société ADIAJ relative à la formation « Retraite du régime général de la Sécurité Sociale et retraites complémentaires IRCANTEC, ARRCO-AGIRC » (Décision en date du 17 juillet 2019).

60. Etablissement d'une convention avec la société ADEME relative à la formation « Adapter son territoire au changement climatique – Elaborer, partager sa stratégie d'adaptation et son plan d'actions » (Décision en date du 17 juillet 2019).
61. Etablissement d'une convention avec la société FISCALITÉ ET TERRITOIRE relative à la formation « La fiscalité des EPCI » (Décision en date du 17 juillet 2019).
62. Etablissement d'une convention d'occupation précaire avec la SAS CAP OU PAS CAP relative à l'occupation d'un terrain situé rue du Château d'eau à Clastres (Décision en date du 18 juillet 2019).
63. Etablissement d'une convention avec la VILLE DE SAINT-QUENTIN relative à la mise à disposition par la Communauté d'agglomération, de moyens techniques au bénéfice de la Ville de Saint-Quentin, pour la collecte et le ramassage des déchets de la braderie 2019 (Décision en date du 23 juillet 2019).
64. Etablissement d'une convention avec l'association ACCUEIL ET PROMOTION relative à la mise à disposition temporaire du complexe sportif communautaire LP Ameublement (Décision en date du 23 juillet 2019).
65. Etablissement de deux conventions avec la société LE MONITEUR relatives à la formation « Passer vos marchés avec le DUME » (Document Unique de Marché Européen) (Décisions en date du 23 juillet 2019).
66. Etablissement d'une convention avec la société SPRING-BOX relative à la formation « Anglais » (Décision en date du 23 juillet 2019).
67. Etablissement d'un avenant à la convention de formation professionnelle continue du 8 mars 2019 avec la société AFPI 8002 relative à la formation « 19G32976 COACHING » (Décision en date du 23 juillet 2019).
68. Etablissement d'un avenant à la convention de formation professionnelle continue du 8 mars 2019 avec la société AFPI 8002 relative à la formation « 19G32989 COACHING » (Décision en date du 23 juillet 2019).
69. Etablissement d'un accord-cadre à bons de commande avec la société CEPAP relatif à l'impression de supports administratifs (Décision en date du 23 juillet 2019).
70. Etablissement d'une convention avec Madame VANESSA PERIN relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de vente de créations d'objets en pâte fimo dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 24 juillet 2019).
71. Etablissement d'une convention avec l'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS relative à la mise à disposition du Parc d'Isle pour l'organisation de la fête des sports (Décision en date du 24 juillet 2019).
72. Etablissement d'une convention avec l'association G L'ESPOIR relative à la collecte de lunettes neuves ou usagées, sous forme de dons des agents de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et des particuliers (Décision en date du 24 juillet 2019).
73. Etablissement d'un marché passé avec le groupement SOGEA / DESGRIPPES relatif à l'accord-cadre pour la construction de boîtes de branchements pour le raccordement des immeubles au réseau d'assainissement dans les communes membres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois (Décision en date du 30 juillet 2019).

74. Etablissement d'une convention avec la société LE MONITEUR relative à la formation « Passer vos marchés avec le DUME » (Document Unique de Marché Européen) (Décision en date du 31 juillet 2019).
75. Etablissement d'une convention avec JUS ET GOURMANDISES relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de petite restauration dans l'enceinte du Parc d'Isle, dans le cadre de la fête du Parc (Décision en date du 31 juillet 2019).
76. Etablissement d'une convention avec Madame Sandrine MARTIN relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de vente de bijoux dans l'enceinte du Parc d'Isle, dans le cadre de la fête du Parc (Décision en date du 31 juillet 2019).
77. Etablissement d'une convention avec Madame Elisabeth BERNABE relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de vente de créations de peinture sur porcelaine dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 31 juillet 2019).
78. Etablissement d'une convention avec Madame Roseline BILLON relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de vente de créations au profit de l'association « Pour des Croquettes de Poche » dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 31 juillet 2019).
79. Etablissement d'une convention avec DOUCEURS D'ALGER relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de petite restauration dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 31 juillet 2019).
80. Etablissement d'une convention avec Monsieur Karim BERREHILLI relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de vente de créations de toiles graffiti dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 31 juillet 2019).
81. Etablissement d'une convention avec le FOOD-TRUCK « CROCK EN LIVE » relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de petite restauration dans l'enceinte du Parc d'Isle, à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 1^{er} août 2019).
82. Prorogation de travaux pour la construction de 22 logements locatifs sociaux collectifs rue du Limousin à Grugies (Décision en date du 1^{er} août 2019).
83. Etablissement d'un accord-cadre à bons de commande avec la société KIECE NORD relatif à la fourniture, la mise en œuvre et la maintenance d'un système de contrôle d'accès (Décision en date du 2 août 2019).
84. Etablissement d'un marché avec la société IMAJ relatif à l'aménagement d'une aire de jeux (Décision en date du 2 août 2019).
85. Etablissement d'un marché avec la société LOD BAT relatif à l'accord-cadre pour les travaux de courant faible dans les bâtiments de l'Agglomération du Saint-Quentinois (Décision en date du 2 août 2019).
86. Règlement d'honoraires à la société d'avocats CARBONNIER LAMAZE RASLE ET ASSOCIÉS dans le cadre de la procédure d'appel relative au contentieux de la Base Urbaine de Loisirs (Décision en date du 2 août 2019).
87. Règlement d'honoraires à la société d'avocats CARBONNIER LAMAZE RASLE ET ASSOCIÉS dans le cadre de la procédure relative au marché de construction de la Base Urbaine de Loisirs (Décision en date du 2 août 2019).

88. Etablissement d'une convention avec la VILLE DE SAINT-QUENTIN relative à la mise en place de conteneurs enterrés quartier de Vermand (Décision en date du 2 août 2019).
89. Abrogation d'une régie de recettes relative aux Espaces « CO-WORKING » (Décision en date du 5 août 2019).
90. Etablissement d'une convention avec l'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU relative à la formation « Construction des réseaux d'assainissement – module 2 : Fascicule 70 » (Décision en date du 6 août 2019).
91. Règlement à la Carrosserie Verlaine du montant de la franchise en vigueur suite aux réparations effectuées sur le véhicule AJ-607-CA (Décision en date du 8 août 2019).
92. Remboursement effectué par la SMACL Assurances relatif aux dommages causés par la tempête de vent sur divers bâtiments communautaires (Décision en date du 8 août 2019).
93. Remboursement effectué par la MAIF relatif aux dommages causés sur un candélabre suite à un sinistre (Décision en date du 12 août 2019).
94. Etablissement d'une convention avec la société SOCOTEC relative à la formation « SSIAP 2 » (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) (Décision en date du 12 août 2019).
95. Etablissement d'une convention avec l'association TROPHÉE DRAGSTER relative à la conservation temporaire de matériel sur la piste d'accélération du Pôle Mécanique de la Clef des Champs (Décision en date du 12 août 2019).
96. Remboursement effectué par la SMACL Assurances relatif aux dommages causés sur le Gymnase LEP Ameublement suite au sinistre orage et grêles (Décision en date du 14 août 2019).
97. Remboursement effectué par la MS-AMLIN relatif aux dommages causés à la BUL suite à un sinistre de dégâts des eaux (Décision en date du 14 août 2019).
98. Modification de marché avec la société KOLLVIK RECYCLING SL relative à l'acquisition d'un composteur rotatif (Décision en date du 14 août 2019).
99. Modification de la régie d'avances et de recettes relative au Circuit Automobile de Clastres (Décision en date du 14 août 2019).
100. Etablissement d'un accord-cadre à bons de commande avec la société CUISINE SERVICE relatif à l'acquisition de mobiliers et appareils électroménagers (Décision en date du 14 août 2019).
101. Etablissement d'un marché avec la société PLG NORD EST relatif à l'acquisition de produits d'entretien et de matériel de nettoyage (Décision en date du 14 août 2019).
102. Modification de marché avec la société RENOBAT CONSTRUCTIONS relative à la construction de bâtiments préfabriqués de soins, d'accueil et technique sur le site de la Clef des Champs à Clastres (Décision en date du 16 août 2019).
103. Marché avec la société CLAISSE ENVIRONNEMENT relatif au doublement des conduites de refoulement et mise en place de By-Pass en sortie du poste de pompage A à Saint-Quentin (Décision en date du 14 août 2019).
104. Modification de marché avec la société AVENIR BATIMENT MODULAIRE relative à la construction de bâtiments préfabriqués de soins, d'accueil et technique sur le site de la Clef des Champs à Clastres (Décision en date du 16 août 2019).

105. Etablissement d'une convention avec la société DOMAINE RÉGIONAL DE CHAUMONT-SUR-LOIRE relative à la formation « Concevoir efficacement des aménagements avec des plantes vivaces » (Décision en date du 19 août 2019).
106. Etablissement d'un contrat avec la société L'AMI DES ABEILLES relatif à la mise à disposition de dix ruches connectées à la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois (Décision en date du 21 août 2019).
107. Etablissement d'une convention avec la société AB' PRODUCTIONS relative à l'occupation temporaire du circuit du Pôle Mécanique de la Clef des Champs (Décision en date du 22 août 2019).
108. Etablissement d'un accord-cadre à bons de commande avec la société XYLEM WATER SOLUTIONS FRANCE relatif à des prestations de révision et entretien préventif de pompes, des stations de relèvement du système de collecte communautaire des eaux usées et des eaux pluviales (Décision en date du 22 août 2019).
109. Etablissement d'une convention avec l'association BRAB'S EVENT relative à la mise à disposition du Pôle Mécanique de la Clef des Champs pour l'organisation de la manifestation « H.E.M – Honda Euro Meet 2019 » (Décision en date du 23 août 2019).
110. Etablissement d'un contrat avec la société GINGER BUREGEAP relatif à une mission d'AMO dans le cadre du recouvrement de buttes de terres à Clastres (Décision en date du 23 août 2019).
111. Remboursement effectué par ALLIANZ IARD relatif aux dommages causés sur la tôle de bardage de la déchèterie Ouest suite à un sinistre (Décision en date du 26 août 2019).
112. Remboursement effectué par BEAC SAS relatif aux dommages causés sur la Piscine de Gauchy suite à un sinistre tempête (Décision en date du 26 août 2019).
113. Remboursement effectué par BEAC SAS relatif aux dommages causés sur divers bâtiments du CTA suite à un sinistre orage-grêles (Décision en date du 26 août 2019).
114. Etablissement d'une convention avec la société VEOLIA et le SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DE L' AISNE relative aux dépôts et au traitement des lixiviats en provenance du centre d'enfouissement technique d'Essigny-le-Grand (Décision en date du 27 août 2019).
115. Etablissement de deux avenants avec la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L' AISNE relatifs à la convention d'objectif et de financement « Etablissement d'Accueil du Jeune enfant » pour les structures A Petits Pas et Trot'Tinous (Décisions en date du 27 août 2019).
116. Etablissement d'une convention avec la COMPAGNIE RÉPUBLICAINE DE SÉCURITÉ N° 21 (CRS 21) relative à la réalisation de manœuvres (Décision en date du 28 août 2019).
117. Etablissement d'une convention avec le LYCÉE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT ET DE L'HÔTELLERIE COLARD NOËL relative à la mise à disposition temporaire du complexe sportif communautaire LP Ameublement (Décision en date du 30 août 2019).
118. Etablissement d'une convention avec la société CHAI N°5 relative à l'exploitation d'un espace destiné à un usage de vente de boissons dans l'enceinte du Parc d'Isle à l'occasion de la fête du Parc (Décision en date du 30 août 2019).

119. Etablissement d'un contrat avec la société URBAFLUX relatif à la mise en place d'un service dans le cadre de la gestion de l'aire de camping-car du Pôle Mécanique la Clef des Champs (Décision en date du 30 août 2019).
120. Règlement d'honoraires au Cabinet d'avocats LANDOT ET ASSOCIÉS dans le cadre d'une affaire relative au recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Décision en date du 2 septembre 2019).
121. Etablissement de deux avenants à la convention avec la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L' AISNE relatifs à la convention d'objectif et de financement « Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant » pour les structures Trot'Tinou et A Petits Pas (Décisions en date du 3 septembre 2019).
122. Résiliations de conventions avec l' ANAH relatives à l'inexécution des engagements d'un bailleur pour plusieurs biens immobiliers (Décisions en date du 3 septembre 2019).
123. Etablissement d'une convention avec l' OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS DU SAINT-QUENTINOIS relative à la promotion et la gestion financière de l'aire de camping-car du Saint-Quentinois (Décision en date du 9 septembre 2019).